INSTITUTION DE LA CROIX BLANCHE – **ECOLE MATERNELLE** - BONDUES

🕿 03.20.46.24.29 - Accueil maternelle : 🕿 **03.20.46.88.68**

 **accueil.maternelles.cbb@orange.fr**

 **Circulaire - Parents-Infos - Rentrée scolaire 22/23**

|  |
| --- |
| **MATERNELLE** |
|  |

 **PRE-RENTREE 2022 OBLIGATOIRE (même pour une rentrée en janvier)** : ***Mercredi 31 août 2022 de 13h30 à 15h00***

*Affichage des listes de classe. Portes ouvertes pour accueillir enfants et parents. Vente de tabliers par l’Apel.*

*Pour les grands de maternelle, c’est une bonne occasion d’amener ce jour-là le matériel afin de le ranger avec les parents.*

*Apporter les photos demandées.*

**• RENTREE** :

**-** Pour les Moyennes sections et Grandes Sections, la rentrée est fixée au **Jeudi 01 septembre 2022 entre 9H00 et 9H30,** **suivie d’un accueil petit déjeuner pour les parents et offert par l’Apel.**

**-** Rentrée échelonnée en Toute Petite Section et Petite Section : Pour les classes de TPS et PS, la rentrée se fera de manière échelonnée cette année afin de permettre un meilleur accueil, plus serein pour les enfants. Seuls les enfants dont le nom de famille commence par **les lettres A à K inclus** seront accueillis le **jeudi 01 septembre (entre 09h00 et 09h30)**. Seuls les enfants dont le nom de famille commence par **les lettres L à Z** seront accueillis le **vendredi 02 septembre à 08h30.**

**Tous les enfants seront accueillis à l’école le lundi 05 septembre à 08h30.**

• **HORAIRES** :

 LE MATIN :

* 8 H 30 (L’école est ouverte à partir de 7 H 45, les enfants sont accueillis jusque 08h20 dans la salle d’accueil). Pour la sécurité de tous, **les portes sont fermées dès 8 H 30**. Les enfants doivent tous être dans leur classe à 8 H 30. Merci de respecter les horaires.
* 11 H 55 - Fin de la classe. (Les enfants qui ne déjeunent pas dans l’école doivent être repris pour 12 H au plus tard)

 L’APRES-MIDI :

* 13 H 45 - Début de la classe, accueil des externes à partir de 13 H 30.
* 16 H 30 - Fin de la classe. Les portes sont ouvertes à 16 H 25

Pour une bonne organisation, merci de venir chercher en priorité vos enfants en maternelle avant de reprendre vos aînés en primaire.

L'école est fermée le soir à 16 H 45. Au-delà, une garderie (avec participation financière) est assurée jusqu’à 18 H 30. Le soir, l’accès à la garderie se fait par la cour.

Les enseignants et Patrice BOUTS, chef d’établissement, sont à votre disposition, sur rendez-vous pour tout problème concernant votre enfant. Mail contact institutioncroixblanche@nordnet.fr

• **SECURITE** :

Pour la sortie, merci de retourner, **le jour de la prérentrée**, le talon indiquant les personnes autorisées à venir chercher votre enfant.

• **VETEMENTS** :

Tous les vêtements seront **marqués au nom de l’enfant**. Chacun portera un **tablier en tissu à manches longues**, avec le nom de l’enfant sur le devant. Coudre un **cordon pour l’accrochage aux porte-manteaux**. L’Apel propose des tabliers qui peuvent être achetés le 02/07/22, durant la fête de l’école et le jour de la pré-rentrée.

***Pas de jouets, pas de cordes à sauter, de bijoux de valeur ou fantaisie ni de chaussures à lumière.***

• **REPAS** :

Le restaurant scolaire fonctionne dès le premier jour. Pour tout repas occasionnel, prévenir la veille l’enseignant et Madame Isabelle (accueil en maternelle) et régler le repas en ligne via le site internet.

• **GOUTERS** :

La collation du matin est fournie par l’école, afin de veiller à un plus grand équilibre alimentaire. Les enfants n’auront pas de goûter l’après-midi. Un goûter sera distribué à 17 H, aux élèves qui restent à la garderie. Une gourde d’eau non aromatisée est acceptée au porte-manteau.

• **ANNIVERSAIRES** :

Ils seront fêtés dans la classe. Les paquets de bonbons **individuels sont interdits** (voir l’organisation avec l’enseignante de la classe de votre enfant). Les gâteaux « faits maison » ne sont pas autorisés.

• **TRAITEMENT MEDICAL** :

Dans l’intérêt de l’enfant et par respect du cadre légal, l’école ne peut donner de médicaments. Par conséquent, les parents doivent demander au médecin d’adapter la posologie pour le matin et le soir ou venir donner le médicament.

Si la santé de l’élève nécessite une prise de médicaments sur temps scolaire, un PAI (Projet d’Accueil Individualisé) doit être mis en place selon les conditions suivantes :

* Demander un dossier PAI à l’accueil de l’école.
* Donner le PAI au médecin qui remplira sa partie et la signera. Une ordonnance récente indiquant la posologie sera jointe.
* L’infirmière de l’Institution ou le médecin scolaire, les parents et le chef d’établissement cosigneront.
* Une copie aux parents, une copie à l’enseignant et une copie à l’école.
* Fournir deux trousses à médicaments, une pour la classe, une pour l’accueil.

Si votre enfant est malade et/ou fiévreux, il ne peut pas être accueilli à l’école.

En cas de maladie contagieuse, vous devez fournir un certificat médical précisant la date de retour possible à l’école.

**Le carnet de vaccination doit être à jour.**

Dans le cadre de l’équilibre alimentaire, les bonbons sont interdits. L’après-midi, les goûters ne peuvent se prendre qu’à 16 h 30. Seule l’eau plate est acceptée : privilégiez une gourde et non la bouteille plastique.

• **VACANCES SCOLAIRES** :

**Réforme 2019, école obligatoire à partir de 3 ans et donc obligation d’assiduité scolaire** **jusqu’au dernier jour.**

C*hacun est tenu de respecter ce calendrier.* ***Les vacances sur temps scolaire ne sont pas autorisées****. Tout manquement au cadre légal, assiduité scolaire, impose un courrier au Chef d’établissement et à Monsieur l’Inspecteur de l’Education Nationale.*

TOUSSAINT - du samedi 22 octobre 2022

- au lundi 07 novembre 2022 matin.

NOEL - du samedi 17 décembre 2022

 - au mardi 03 janvier 2023 matin.

HIVER - du samedi 11 février 2023

- au lundi 27 février 2023 matin.

PRINTEMPS - du samedi 15 avril 2023

- au mardi 02 mai matin.

ASCENSION - du mercredi 17 mai 2023

- au lundi 22 mai 2023 matin.

PENTECOTE - du samedi 27 mai 2023

- au mardi 30 mai 2023 matin.

 ETE - le vendredi 07 juillet 2023

Un écrit est nécessaire pour prévenir de toute absence ou de toute modification (sortie, cantine…). Vous pouvez joindre directement Madame Isabelle (accueil en Maternelle) ou laisser un message sur la boîte vocale au numéro suivant : 🕿 **03.20.46.88.68 ou par mail** accueil.maternelles.cbb@orange.fr

Pour toute demande particulière au chef d’établissement, merci d’adresser un courriel à Isabelle Verstraete, assistante de direction à l’adresse suivante : institutioncroixblanche@nordnet.fr

**L’équipe enseignante Patrice BOUTS**

 **Chef d’établissement**

|  |
| --- |
| **TOUTE PETITE SECTION - PETITES SECTIONS** Enfants nés en 2020 et 2019 |

Votre enfant va effectuer sa première rentrée ! En le mettant à l’école, vous lui permettez de découvrir un monde nouveau, celui du savoir et de la vie sociale. Cet apprentissage se fera avec votre nécessaire collaboration. Nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des rubriques qui suivent.

**QUELQUES DETAILS QUI FACILITENT LA VIE….**

* Mettre des vêtements pratiques : les pantalons à élastiques restent « les favoris », nous n’acceptons ni bretelles, ni salopettes, ni ceinture.
* Le col du manteau sera muni d’un cordon pour faciliter l’accrochage au porte-manteau. Les vêtements doivent être **marqués** au nom de l’enfant.
* Merci d’éviter les chaussures à lacets ou à lumière, les foulards.
* Pas d’écharpe. Tour de cou conseillé.
* **Pour la sieste**, votre enfant peut apporter son « doudou » avec son prénom qui restera sur son lit et qui sera rendu à chaque vacances pour nettoyage. Il sera déposé dans un petit sac marqué au nom de l’enfant et accroché au porte-manteau. (Prévoir une ouverture facile).
* Prévoir une gourde étiquetée au prénom de l’enfant.

**Pas de doudou dans la classe**. Pas de couches, ni de tétine.

• **FOURNITURES SCOLAIRES**

La plus grande partie des fournitures générales nécessaires sera procurée à chaque élève de l’école. Ces fournitures seront données aux élèves qui habitent BONDUES et à ceux qui auront reçu l’avis favorable de leur mairie (copie de l’accord à nous transmettre) dans le cadre du protocole d’accord intercommunal. (Coût des fournitures : 12 €).

Les Bonduois doivent fournir obligatoirement un justificatif de domicile de moins de deux mois à remettre avec la contribution familiale afin de bénéficier de ces remboursements.

|  |
| --- |
| **A APPORTER POUR TOUS****Aucun autre matériel n’est nécessaire. Le cartable est inutile.** |

* **4** Photos d’identité **à remettre le jour de la prérentrée avec les circulaires récupérées sur Internet**,
* Le carnet de vaccinations (à jour) s’il n’a pas déjà été remis à l’école. **Attention, nouveaux vaccins obligatoires**
* 1 paquet de lingettes et 1 boîte de mouchoirs en papier blanc.

Le prénom de votre enfant doit être noté sur le devant du tablier dès le jour de la rentrée.

|  |
| --- |
| **POUR LES GRANDES SECTIONS UNIQUEMENT** |

Dans des trousses **plates** :

* 1 paire de ciseaux de bonne qualité (il existe des ciseaux pour gauchers)
* 1 taille crayon avec réservoir,
* 2 **grands** sticks de colle blanche (prévoir des colles de rechange)
* 2 crayons HB – 1 gomme
* 1 règle en plastique **20 cm**.
* 1 pochette de 18 feutres fins avec le prénom de l’enfant sur chaque feutre – 1 pochette de crayons de couleur (merci de veiller à la bonne qualité des feutres et des crayons de couleur). A placer dans deux trousses plates différentes.

**Noter chaque outil au nom de l’enfant. Merci de renouveler le matériel en cours d’année si nécessaire.**

**Pour toute absence, petit problème matériel (cantine ou autre…), vous pouvez joindre directement Madame Isabelle (accueil en maternelle) ou laisser un message sur la boîte vocale au numéro suivant :**

**🕿 03.20.46.88.68.** accueil.maternelles.cbb@orange.fr